



HÔTEL
DES VENTES
D'AVIGNON

Bijoux – Vente du 13 septembre 2023 à 9h30
SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉ JUSQU'AU MOMENT DE LA VENTE

N°	Descriptif	Estimations	
800	Pendentif en or jaune orné d'une pièce en or de 20 francs Napoléon III 1857. Poids total : 9g.	220	250
801	2 Chaînes en or jaune (750 millièmes). Poids : 25,3g.	650	700
802	Chevalière en or jaune (750 millièmes) monogrammée JZ. Poids : 3,1g.	80	100
803	Pendentif croix en or jaune (750 millièmes) ornée d'une petite perle. Poids brut : 2g.	50	80
804	Bague en or jaune (750 millièmes, à charge de contrôle) ornée d'une pierre de couleur et de deux petites perles mabées. Poids brut : 2,6g.	50	80
805	Alliance en or gris (750 millièmes). Poids : 2,9g.	70	80
806	Bague de style Art Déco en or gris (750 millième, à charge de contrôle ornée d'un pavage de pierres de couleurs. Poids brut : 2,3g.	50	80
807	Bague solitaire en or gris et platine ornée d'un diamant taille moderne pesant environ 0,20/0,25 carat. PB : 3,4g.	100	200
808	Lot de 3 montres boîtiers or (750 millièmes) comprenant : une montre bracelet de dame ESKA (bracelet en plaqué), une montre de col cuvette en or et une montre bracelet ETERNA. PB : 71,8g.	300	400
809	Une pièce de 2 pesos en or. Poids : 1,69g.	50	60
810	Deux pièces de 20 francs or 1912. Poids : 12,9g.	400	420
811	23 pièces de 10 francs Hercule en argent. Poids total : 575g.	185	190
812	Un lot de 37 pièces en argent comprenant : 34x 5 francs Semeuse, 1x 1 franc Semeuse, 1x 5 francs Louis-Philippe 1er 1834 et 1x 5 francs Monaco Rainier III. Poids total : 450g.	155	160
813	Lingot en or 1 kg (995 gr). Papier bulletin d'essai ancien établissements Léon MARTIN. N°338.014. 13 octobre 1975. Lot vendu sur désignation (non présent à l'étude). LOT CONSERVE AU COFFRE DE LA BANQUE, VENDU SUR DESIGNATION ET DELIVRE SUR RENDEZ-VOUS.	50000	55000
814	Montre de poche en or jaune poinçon hibou (750 millièmes), boîtier et contre-boîtier en or. Bélière en métal doré PB : 88,8g.	600	620
815	Montre de poche savonnette en or jaune poinçon tête de cheval (750 millièmes), boîtier et contre-boîtier en or. Bélière en métal doré. PB : 90,5g.(fermeture du boitier a restaurer)	600	620
816	Montre de poche LIP Chronomètre en or jaune poinçon tête d'aigle (750 millièmes), boîtier et contre-boîtier en or (boitier à charge de contrôle, bélière en métal doré). PB : 69,2g.	400	420
817	Montre de poche à double boîtier en argent ornée d'un monogramme. PB : 71g.	30	35
818	Lot de trois montres en argent et deux en acier dont une montre érotique moderne. PB montres en argent : 196g. (Vendues sans garantie de fonctionnement, en l'état)	30	35
819	Une pièce en or de 8 florins François Joseph 1er 1876. Poids : 6,5g.	180	200
820	Un lot de 5 pièces en argent comprenant : 1x10 francs Hercule 1966, 1x50 francs Hercule 1977, 1x5 francs Semeuse 1960 et 2x5 francs Louis-Philippe 1833 et 1835. Poids total : 116g.	30	50
821	Montre bracelet de dame ELVETIA, boîtier et bracelet en or. Poids brut : 26,3g.	300	400
822	Deux pièces de 50 pesos en or. Poids : 83g.	3300	3400
823	Deux pièces de 20 dollars en or. Poids : 66,5g.	2600	2800
824	Un souverain en or Victoria 1896. Poids : 7,9g.	280	300
825	Un lot de 10 pièces de 20 francs or comprenant : 7x Napoléon III, 1x Louis XVIII 1815, 1x Génie 1886 et 1x 20 lire Humbert 1er 1882. Poids : 64,2g.	2600	2800
826	Un lot de 40 pièces en argent comprenant : 8x 50 francs Hercule, 8x 10 francs Hercule, 4x 5 francs Hercule, 5x 5 francs Semeuse, 5x 10 francs Turin, 3x 1 franc Semeuse, 2x 2 francs Semeuse, 1 x 50 centimes Semeuse, 2x 5 francs Louis-Philippe, 1x 5 francs Léopold 1er, 1x 100 francs Libération de Paris. Poids total : 775,5g. On y joint une pièce 5 francs Tour Eiffel en métal.	120	130
827	Bracelet tressé en or jaune (750 millièmes) orné de petites perles de culture. PB : 34g	1000	1200

828	Paire de boutons de manchettes en or jaune poinçon tête d'aigle (750 millièmes) sertis d'une pièce en or de 20 francs Napoléon III. Poids : 24,5g.	700	750
829	Un lot de deux pièces en or comprenant : 1x 20 francs Napoléon III et 1x7,5 roubles. Poids : 12,9g.	460	480
830	Une bague en or jaune sertie d'un cabochon d'ambre. PB 4,3g. A charge de contrôle.	80	100
831	Une montre homme en or "CORTEBERT", bracelet élastique en métal.	100	150
832	Une montre bracelet de dame en or. " EBEL ". PB : 17,6 g.	350	400
833	Une chaîne en or jaune avec un pendentif cabochon d'opale. PB : 6g	150	200
834	Une bague en or sertie d'un petit diamant. PB : 2,5g. A charge de contrôle.	120	150
835	Un bracelet jonc en or torsadé. PB : 28,5 g.	800	900
836	Un collier maille souple en or. Poids : 24,4g.	700	800
837	Un collier maille filigrane. 17,6g.	400	450
838	Une bague toi et moi en or jaune sertie de deux petits saphirs. PB : 2.9g.	100	150
839	Trois bagues en or.(une bague jonc et deux alliances). PB : 5,8g. A charge de contrôle.	170	200
840	Une bague en or jaune sertie de trois petites émeraudes navette. PB : 2g.	60	80
841	Une broche feuille en or jaune. PB : 2,5g.	80	100
842	Un collier de perles de culture en chute.	50	80
843	Une paire de puces d'oreille en or gris, sertie chacune d'un petit diamant d'environ 0,15 carats. PB : 1,3g.	250	300
844	Un collier jonc ouvrant en or. 14,3g. A charge de contrôle.	400	450
845	Collier de perles de culture en chute, fermoir en or jaune.	80	100
846	Bracelet maille tressée en or jaune et or gris (750 millièmes). Poinçon tête d'aigle. PB : 5,8g.	150	200
847	Une pièce en or 40 Francs Napoléon	380	400
848	Paire de boutons de manchettes en or jaune (750 millièmes). Poinçon tête d'aigle. PB : 9,7g.	250	280
849	Bracelet souple deux ors. Poids : 28.5 gr. (un maillon cassé)	700	800

CONDITIONS DE VENTE

1- GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Preneur. Les attributions faites dans le catalogue de la vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et rentoilage sont considérées comme mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et inscrites sur le procès-verbal.

2- ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir un formulaire d'ordre d'achat accompagné de la copie recto-verso d'une pièce d'identité. Le commissaire-priseur agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots en ne dépassant pas, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur. Les ordres d'achat et les demandes d'enchères téléphoniques doivent nous parvenir au plus tard la veille de la vente à 18h. Il s'agit d'un service gratuit et d'une facilité pour les clients. Le commissaire-priseur ne peut être tenu responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre ou une demande d'enchères téléphoniques par erreur ou toute autre cause.

Nous ne prenons pas d'enchères téléphoniques pour les ventes courantes.

3- ENCHERES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse ainsi qu'un chèque de garantie. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

4- DONNEES

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel. Ces données font l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisées par notre OVV afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose.

Conformément à l'article 2bis de l'arrêté du 16 août 2016 relatif à l'interdiction du commerce d'ivoire d'éléphant et de corne de rhinocéros, notre maison de vente effectuera pour le compte de(s) adjudicataire(s) la déclaration d'achat auprès du CITES.

Nos clients disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes.

5- FRAIS DE VENTE

18 % TTC en sus de l'enchère

14.28 % TTC pour les ventes judiciaires (lots précédés d'une astérisque)

6- PAIEMENT

Le paiement est comptant et doit s'effectuer au moyen de :

- Carte bancaire à l'étude
- Virement bancaire (IBAN sur demande)

7- DÉFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité. L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Priseurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

8- RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le magasinage ne saurait engager la responsabilité de l'opérateur de vente à quelque titre que ce soit. À partir d'un délai de quinze jours, il sera perçu cinq euros de frais de gardiennage par jour et par objet.

9- EXPÉDITION

Pour toute demande d'expédition, veuillez contacter la société Mail Boxes Etc., prestataire professionnel qui se charge de l'emballage et de l'envoi de vos achats. Tél. : 04.91.37.01.37 ou par mail mbe2568sdv@mbeFrance.fr

10- FICHER DES RESTRICTIONS D'ACCES AUX VENTES AUX ENCHERES

L'Hôtel des Ventes d'Avignon est abonné au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de l'Hôtel des Ventes d'Avignon ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par l'Hôtel des Ventes d'Avignon.

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par l'Hôtel des Ventes d'Avignon est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, L'Hôtel des Ventes d'Avignon pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre.

L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et l'Hôtel des Ventes d'Avignon ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

L'Hôtel des Ventes d'Avignon, en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par l'Hôtel des Ventes d'Avignon : par écrit auprès de l'Hôtel des Ventes d'Avignon, 2 rue Mère Térésa, 84000 Avignon,

- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS. Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(7) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer l'Hôtel des Ventes d'Avignon de tout changement concernant ses coordonnées de contact.